

MOT DE LA MAIRESSE – JUILLET 2017

Chers dionysiennes et dionysiens,

SUIVI SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE CENTRE COMMUNAUTAIRE : Comme vous le savez, en début d'année 2017, nous avons déposé une demande de subvention pour la réalisation d'un projet de centre communautaire pour notre municipalité. Nous avons été informés dans les derniers jours que malgré que notre projet était admissible au programme et rencontrait entièrement les conditions de celui-ci, notre demande de subvention n'a pas été retenue par manque de fonds disponibles. Les demandes globales ont en effet été beaucoup plus importantes que les fonds disponibles dans cette phase du programme de subvention.

Je vous rappelle que depuis plus de 45 ans, à au moins cinq reprises, des questionnements ont amenés les élus en place à faire une démarche en vue de doter la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu d'un centre communautaire. L'automne dernier, c'était la première fois que le conseil allait aussi loin dans son questionnement en formant officiellement un comité de réflexion formé de citoyens et de représentants municipaux. Ce comité avait pour mandat de préciser et confirmer les besoins de Saint-Denis-sur-Richelieu en termes de services communautaires, de sports et de loisirs et aussi de faire des recommandations au conseil municipal. Le travail réalisé par ce comité a permis à la municipalité de déposer un projet admissible au programme de subvention au cours du mois de février 2017 et ce, pour une première fois dans l'histoire de Saint-Denis.

Malgré que la demande déposée n'ait pas été retenue, c'est plus fort de cette première expérience que le conseil poursuivra sa réflexion en vue d'enrichir le projet, confirmera de possibles partenariats et sera prêt pour le dépôt d'une demande à un autre programme pour ce type d'infrastructures qui pourrait, semble-t-il, être annoncé prochainement. Pour plus de détails sur le projet qui a été déposé en février dernier, veuillez vous référer à la page 4 du Dionysien de février 2017. Je tiens ici à nouveau à remercier tous les membres du comité de réflexion qui ont investis beaucoup de temps et ont mis à contribution leurs expertises et compétences afin de déposer des recommandations dans un très court délai.

SUIVI SUR LES TRAVAUX A LA MAIRIE ET PLANIFICATIONS DES AUTRES PROJETS : En pages 3 et 4 du dernier Dionysien, nous vous informions que suite à la tenue du registre du 12 avril dernier nous avons priorisé de réaliser seulement les travaux urgents visant à rendre le bâtiment de la mairie **sécuritaire**. Nous vous avons également indiqué que nous avons choisi trois autres priorités en lien avec nos obligations et les urgences mais aussi avec une vision à long terme. Les quatre priorités retenues sont : Travaux d'urgence sur l'hôtel de ville : 150 000\$; Achat d'une camionnette adaptée aux besoins du service de la Sécurité publique : 75 000\$; Réalisation d'un plan de mesures d'urgence : 17 000\$; Réalisation de la géo localisation de nos ponceaux et classification de leur état : 25 000\$.

Ces quatre projets totalisant la somme de 267 000\$ vous sont expliqués dans les prochaines pages. Comme ils seront réalisés à même nos surplus d'emprunt non utilisés, **il y aura tenue de registres le jeudi 3 août prochain et une séance d'informations publiques aura lieu le lundi 31 juillet à 19h30 à la sacristie de l'église de Saint-Denis.** Nous vous invitons à y assister pour nous poser directement vos questions. Nous sommes là pour y répondre et pour vous donner l'information juste et à jour sur ces dossiers.

COOP DE SANTÉ ET DE SOLIDARITÉ DE SAINT-DENIS : Comme vous l'avez probablement lu dans le dernier Dionysien, notre Coop de Santé est maintenant membre du Groupe de Médecine de Famille (GMF) des Patriotes et offre depuis quelques semaines des horaires sans rendez-vous avec les deux autres cliniques membres du GMF, soit à Mont-Saint-Hilaire et à Marieville. Cet avancement est le résultat d'un travail de longue haleine de la part des médecins, des administrateurs et des dirigeants. Félicitations et merci pour ces beaux résultats qui nous permettent d'avoir accès à des services de santé de proximité. Toutefois, malgré ces avancements considérables, la situation de notre coopérative demeure toujours très précaire. En effet, une de ses importantes sources de

revenu provient des cotisations des membres et actuellement, sur les 3 000 patients desservis par la Coop de Santé, seulement 200 sont membres et paient leur cotisation de 100\$ annuellement. Tous les citoyens de Saint-Denis qui étaient sur la liste d'attente pour avoir un médecin ont été pris en charge et ont maintenant un médecin de famille. En étant membre, ce n'est pas l'accès à un médecin que vous payez mais vous soutenez un organisme qui offre des services de professionnels de la santé qui sont disponibles pour toute la population. Contrairement à une majorité de municipalités rurales environnantes, nous avons accès à des services de santé ici même et je tiens à remercier tous ceux qui demeurent solidaires de cette coopérative qui, par sa présence, fait une différence dans la qualité de vie des Dionysiens.

RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS : Quelle belle **Fête nationale**! Malgré la menace de la pluie et des orages, ce sont deux journées magnifiques d'activités diversifiées que nous avons eu. Encore merci à tous d'y avoir participé et surtout un grand merci aux commanditaires et aux bénévoles sans qui le tout aurait été impossible. Félicitations à notre coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire Annie Tardif qui est avec nous depuis quelques semaines seulement mais qui a su embarquer dans un train qui roulait à pleine vitesse. Merci! Le **Tournoi de balle molle** a aussi été un grand succès malgré la pluie qui était bien présente, beau tournoi amical regroupant 10 équipes, plusieurs bénévoles et des spectateurs fidèles au rendez-vous d'année en année. Bravo et merci à tous! Le tout nouveau **Mouvement Vert** a bien débuté sa saison d'été avec la mise en place de trois jardins pédagogiques pour les petits, soit au CPE, sur le terrain de la Fabrique près de l'école et sur le terrain de la Maison nationale des Patriotes. Quel beau projet inspirant, félicitations aux organisateurs, commanditaires et participants petits et grands! Le **Camp de jour** a aussi débuté avec plus de 85 inscriptions encore cette année. Un dépaysement total est offert aux jeunes cet été avec le nouveau lieu choisi soit la grande salle de la Meunerie. Ce nouvel emplacement permet aux jeunes de se retrouver dans un autre environnement que l'école où ils sont durant toute l'année scolaire, en plus de leur permettre de vivre une expérience différente dans un bâtiment hors du commun fraîchement mis à niveau et à côté du musée qui leur ouvre leur porte librement tout l'été.

ACTIVITÉS À VENIR : Encore cette année, la Maison nationale des Patriotes présentera ses **Soirées « mystérieuses » À la lumière des lanternes** dans les rues du village, une expérience qui vous donnera des frissons... voir le détail dans les pages qui suivent. Impossible d'oublier en ce beau mois de juillet que nous sommes à la veille de la **Fête du Vieux Marché**. Le lancement de cette 36^{ième} édition nous a donné un aperçu de la belle programmation qui nous attend et qui nous surprendra encore une fois. Surveillez l'arrivée de la *Gazette officielle* qui vous donnera tous les détails. Si Dame Nature se décide à être enfin de notre côté, nous pourrions finalement présenter nos **Cinéma plein air** dans le Parc des Patriotes, voir dans les pages qui suivent les prochaines dates des projections qui se termineront le 26 août avec le **Festival de Films de St-Denis** qui en est à sa 3^{ième} édition et qui augmente en popularité chaque année.

Merci à tous pour cette programmation d'activités qui contribuent à faire de Saint-Denis-sur-Richelieu un endroit vivant et animé où il fait bon vivre et qui attire des visiteurs provenant de partout au Québec et d'ailleurs!

Un bel été à tous!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu

INFORMATIONS RELATIVES À LA TENUE DE REGISTRES DU JEUDI 3 AOÛT 2017

Le conseil municipal a le plaisir de vous présenter quatre projets importants pour l'avenir de la municipalité. Lesdits projets seront financés via le règlement d'utilisation de soldes disponibles de règlement d'emprunt numéro 2017-R-245, lequel sera soumis au processus d'autorisation des personnes habiles à voter.

Il est primordial de spécifier que lesdits soldes disponibles de règlement d'emprunt sont des montants, totalisant 527 546.00\$, qui sont actuellement dans le compte de la municipalité et qu'il ne s'agit donc pas d'un nouvel emprunt. Comme il s'agit d'utiliser des montants d'argent dont nous disposons à une fin autre que celle pour laquelle les fonds furent empruntés à l'origine, ceci nécessite l'approbation des personnes habiles à voter. Nous tenons à vous rappeler que ces fonds coutent annuellement près de 13 500\$ puisqu'ils ont originalement fait l'objet d'un emprunt et qu'ils sont actuellement placés à un taux d'intérêt inférieur à celui de l'emprunt original. Comme il ne s'agit pas d'un emprunt ouvert il nous est impossible de le rembourser avant son échéance en 2019.

Permettez-nous de vous fournir des explications sur les projets faisant l'objet du règlement numéro 2017-R-245 :

Travaux d'urgence sur le bureau municipal : 150 000\$

Votre conseil municipal s'est réuni dans les dernières semaines afin de décider de la suite à donner au projet de travaux sur notre hôtel de ville. Le projet initial proposé visait à rendre le bâtiment **sécuritaire et conforme** au code du bâtiment du Québec pour un bâtiment public. L'objectif du conseil était, avec une vision long terme, de régler **tous** les problèmes identifiés afin de n'avoir à prévoir pour les années à venir que l'entretien normal de ce bâtiment patrimonial. Le conseil a choisi de ne pas aller de l'avant avec le projet présenté. Le conseil priorise actuellement de réaliser seulement les travaux urgents visant à rendre le bâtiment **sécuritaire**. Effectivement, les deux expertises obtenues soulèvent d'importantes problématiques de sécurité et des situations nécessitant une attention immédiate. Le conseil désire donc investir la somme de 150 000\$ afin de rendre le bâtiment sécuritaire pour tous.

Les principaux travaux qui seront effectués avec cet investissement sont les suivants :

- 1- Réparation des fondations;
- 2- Traitement fongicide sur la structure de plancher de Rez-de-chaussée;
- 3- Remplacement de portes extérieures et de certaines fenêtres;
- 4- Restauration de la galerie avant et des issues extérieures;
- 5- Réparation des lucarnes, de la toiture afin de contrer les infiltrations d'eau;
- 6- Réparation des supports aux combles afin de contrer l'actuel affaissement de la toiture.

Achat d'une camionnette adaptée pour le service de sécurité incendie: 75 000\$

Depuis 2014, la municipalité dispose d'un service de sauvetage nautique et les pompiers ont été formés afin de pouvoir intervenir dans des situations d'urgence sur la rivière Richelieu, et ce, quatre saisons par année. Lors de l'élaboration de ce service, les équipements nautiques furent aussi acquis, via un financement provenant du pacte rural de la Vallée-du-Richelieu. Depuis ce temps, le service de sécurité incendie est toutefois limité dans ces interventions, car ils ne disposent pas d'un véhicule adéquat afin d'être en mesure de déplacer les embarcations. Il est inadmissible que nous devions dépendre des véhicules personnels de nos pompiers pour déplacer nos embarcations. Pour rectifier cette situation, le conseil propose l'achat d'un véhicule de type Ford F-250 ou GMC Sierra 2500 **adapté**. Ce véhicule aura deux principales fonctions, il permettra le déplacement sécuritaire de l'embarcation de sauvetage nautique et servira aussi au remplacement de notre plus ancien véhicule de pompier lequel est présentement utilisé pour le déplacement de matériel. Selon une évaluation de notre directeur du service des incendies ce type de véhicule, une fois équipé de caisson de stockage et identifié au nom du service se détaillerait à 75 000\$.

Géo référencement et classification de l'état des ponceaux : 25 000\$

Le conseil actuel s'efforce depuis plusieurs mois à doter la municipalité des outils nécessaires à la prise de décision future. Dans cette optique et afin de permettre une planification optimale des ressources de la municipalité, le conseil aimerait faire localiser, inspecter, classifier et géoréférencer l'ensemble des ponceaux sur

le territoire de la municipalité. Cet outil permettra au service de voirie d'être en mesure de planifier les remplacements de ponceaux à l'avance et non d'attendre de réagir aux bris saisonniers. De plus, cet outil aura aussi comme effet d'aiguiller le conseil dans la planification des travaux d'asphaltages. Il serait fâcheux d'asphalter par-dessus des ponceaux nécessitant un remplacement dans un avenir rapproché. Selon les soumissions reçues, un tel ouvrage requiert l'investissement de la somme de 25 000\$.

Production d'un plan de mesure d'urgence : 17 000\$

Les événements du printemps 2017, sur la scène provinciale ont incité le conseil municipal à réfléchir à la capacité de la municipalité de réagir s'il fallait que des situations d'urgences surviennent dans la municipalité. Dans le cadre de ses réflexions, nous avons réalisé que notre plan de sécurité civile date de 1982 sauf certaines petites mises à jour, dont la dernière, en 1995. De plus, la loi sur la Sécurité civile exige que la municipalité se dote d'un plan de mesure d'urgence et tienne celui-ci à jour. Afin de doter la municipalité de cet important outil, nous avons obtenu des soumissions d'experts en la matière et approché la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu afin d'établir une collaboration dans ce dossier. Un investissement de la somme de 17 000\$ est nécessaire afin de mener ce projet à terme.

Séance d'informations

Dans le but de vous fournir toutes les informations nécessaires à votre prise de décision lors du registre des personnes habiles à voter du 3 août 2017, le conseil municipal tiendra une rencontre d'information publique le 31 juillet à la sacristie de l'église de Saint-Denis à 19h30.